

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2414

présenté par
M. Le Fur

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« les praticiens »

les mots :

« un collègue de deux médecins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

A la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots « et les praticiens » les mots « un collègue de deux médecins ».